



---

## FORMATION: PLANTES VASCULAIRES À RISQUE (MENACÉES, VULNÉRABLES ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AINSI DÉSIGNÉES)

---

### INTRODUCTION

L'identification et l'inventaire des espèces floristiques menacées, vulnérables (EFMV) ou susceptibles d'être ainsi désignées (SDMV) demandent une connaissance et une expérience de terrain que trop peu d'intervenants possèdent à ce jour au Québec. Comme l'inventaire de ces espèces est généralement requis dans les études d'impact ou dans les demandes de certificat d'autorisation pour divers projets de développement, les professionnels ou les techniciens qui doivent effectuer ce travail se sentent souvent démunis, ne disposant pas d'outils leur indiquant comment procéder de façon adéquate. La prise en compte et la protection de ces espèces sont donc loin d'être assurées, et peuvent même être compromises. Les analystes de dossiers, soit au sein des diverses directions régionales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), peuvent aussi bénéficier de cette formation d'appoint.

Lors des ateliers de 2011 ayant réuni les principaux intervenants du domaine floristique tant dans la région de Montréal que de Québec, ce besoin en formation a été soulevé par plusieurs participants. Voilà enfin la réponse à ce besoin.

### CLIENTÈLE CIBLE

1. Externe
  - a. Firmes de consultants (via l'association des biologistes du Québec) et travailleurs autonomes
  - b. Agences forestières, MRC, Municipalités
  - c. Universités et organismes de recherche
2. MDDEFP

- a. Analystes et contrôleurs
  - b. Répondants régionaux du CDPNQ
  - c. Chargés de projet du service des parcs et des aires protégées
3. MRN
    - a. Techniciens en charge des inventaires forestiers
    - b. Agents de conservation de la faune
  4. Autres ministères
  5. Environnement Canada
  6. Organismes de conservation et organismes sans but lucratif

## OBJECTIFS

La formation comporte quatre objectifs permettant une meilleure prise en compte des espèces floristiques menacées ou vulnérables québécoises :

1. Assurer un niveau de compétence adéquat des biologistes et autres experts qui réalisent des inventaires floristiques.
2. Uniformiser les protocoles et méthodes d'échantillonnages ainsi que les formats de présentation et de transmission des données.
3. Promouvoir la spécialisation et la formation continue des biologistes et autres experts en offrant différentes formes d'activités : stages, sorties, mentorats, ateliers à l'herbier.
4. Offrir une attestation aux biologistes et autres experts ayant participé à la formation.

## PRÉALABLE

Le cours est destiné aux biologistes, aux techniciens en sciences naturelles et aux botanistes amateurs qui désirent se prévaloir d'une reconnaissance de leurs compétences. Toutefois, il est préférable d'avoir complété au moins un cours de taxonomie végétale, de posséder une compréhension de base des termes botaniques, d'être capable d'utiliser une flore et d'avoir déjà réalisé des inventaires floristiques pour profiter au maximum de l'enseignement dispensé. Des notions de géologie, géomorphologie, pédologie, sont aussi des atouts.

## DURÉE (DE 2 À 5 JOURS)

Pour l'atteinte des compétences minimales dans l'inventaire et l'identification des EMVSD floristiques, il est recommandé que le participant assiste aux activités suivantes:

1. cours théoriques d'une durée de 12 heures (BLOCS A et B).
2. trois sorties d'une durée d'une journée chacune (BLOC C).

## ATTESTATION DE PARTICIPATION

FloraQuebeca émettra pour chacun des participants, une attestation confirmant leur participation aux différents volets de la formation. La liste des gens ayant suivi la formation sera remise au MDDEFP pour que les analystes soient au fait que ces personnes ont suivi la formation et pourraient être aptes à réaliser des inventaires floristiques sur les plantes vasculaires à risque.

# PLAN DE COURS

## BLOC A: PARTIE THÉORIQUE

(par Louis Dupéré et André Lapointe, durée approximative de 6 heures)

### 1. Préparation des inventaires floristiques

- 1.1 Liste d'espèces potentielles dans la région ou le site visé
- 1.2 Identification des écosystèmes et des habitats au Québec
- 1.3 Dates d'inventaire et effort d'échantillonnage suffisant en fonction des habitats, des floraisons ou fructifications

### 2. Réalisation d'inventaires

- 2.1 Identification d'habitats spécifiques sur le terrain
- 2.2 Reconnaissance des groupements végétaux
- 2.3 Photographie et illustration scientifique
- 2.4 Contenu d'un rapport d'inventaire détaillé

### 3. Aspects légaux (Nancy Hébert, MDDEFP)

- 3.1 MDDEFP: présentation du rôle de la DPEP (désignation, conservation) et des directions régionales (analyse et contrôle) et contacts
- 3.2 Fondement de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*
- 3.3 Notions et définitions
  - Espèce désignée menacée ou vulnérable
  - 9 espèces vulnérables à la cueillette (article 5 du règlement)
  - Espèce susceptible
- 3.4 Application de la Loi (*Guide pour l'analyse et l'autorisation de projets*)
- 3.5 Mesures actuelles de protection

### 4. Aspects scientifiques (Bernard Tardif, MDDEFP)

- 4.1 Les espèces menacées ou vulnérables
  - 4.1.1 Rangs de priorité pour la conservation (= valeur relative des espèces)
  - 4.1.2 Critères d'inclusion et d'exclusion
- 4.2 Les lieux où se rencontrent les espèces
  - 4.2.1 Les observations
  - 4.2.2 Les occurrences
    - 4.2.2.1 Valeur de conservation (= cote de qualité)
- 4.3 La répartition des espèces
  - 4.3.1 Types de répartition
  - 4.3.2 Affinités et assises géologiques
  - 4.3.3 Les points chauds de la conservation
    - 4.3.3.1 Selon le nombre d'espèces à risque

#### 4.3.3.2 Selon l'indice de biodiversité

### 5. Ressources

- 5.1 Le Centre de Données sur le Patrimoine Naturel du Québec (CDPNQ)
  - 5.1.1 Définition et mission
  - 5.1.2 Données disponibles
  - 5.1.3 Services offerts
    - 5.1.3.1 Demandes d'informations au bureau central et dans les DR
    - 5.1.3.2 Système Internet de consultation des données (SGBIO)
  - 5.1.4 Confidentialité des données
- 5.2 Publications et ressources Web
- 5.3 FloraQuebeca
- 5.4 Collections de référence: herbiers et jardins botaniques

### 6. Éthique professionnelle

- 6.1 Déclaration et propriété des données.
- 6.2 Relation avec les propriétaires privés
- 6.3 Recommandations en lien avec la conservation des espèces
- 6.4 Récolte éthique

## **BLOC B : ATELIER D'IDENTIFICATION**

(par André Sabourin et André Lapointe, durée approximative de 6 heures, en laboratoire)

L'atelier se déroule avec des spécimens d'herbier et le traitement suit les principaux groupes et familles selon l'ordre établi dans le guide des plantes rares. Le recours à diverses clefs d'identification est également envisagé.

## **BLOC C : SORTIES DE TERRAIN**

Cette partie pratique, nécessaire à l'obtention de compétences minimales, est réalisée avec le support d'un professeur aidant à la recherche et à l'identification des espèces. Des sorties sur des sites sélectionnés sont prévues. Il sera néanmoins possible de participer aux excursions régulières planifiées par le Comité Flore québécoise de FloraQuebeca si les dates proposées ne conviennent pas.

1. Trois sorties obligatoires (en semaine) dans la grande région de Montréal au sein de différents types d'habitats.

Sortie printanière (mai-juin): érablières, forêts feuillues

Sortie estivale (juin et juillet) : hauts rivages, cariçaies, tourbières

Sortie estivale tardive (août et septembre) : marais, rivages, estuaire

2. Le participant aura à compléter un carnet de terrain et une fiche d'observation du CDPNQ pour les espèces menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être associées aux sorties.